

Séance ordinaire du 23 février 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-trois février deux mille vingt et un à dix heures six, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

---

**CE-2021-01-84**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 23 février 2021.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

#### **CE-2021-01-85**

**Règlement modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et maintien de la procédure référendaire**

[Document d'aide à la décision DG-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2003-00-69 concernant la création d'une réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DG-2021-001. Ce règlement a pour objet de porter le montant projeté de la réserve financière de 5 000 000 \$ à 10 000 000 \$;
  - de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* datée du 7 mai 2020;
  - de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.
- 

#### **CE-2021-01-86**

**Aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2021-005](#)

Il est résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2021-005, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

#### **CE-2021-01-87**

**Affectation de la réserve financière des cours d'eau**

[Document d'aide à la décision ENV-2021-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximal de 292 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2021-005, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau.

---

**CE-2021-01-88****Dépôt du procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'environnement des 5 mars, 18 juin et 5 novembre 2020**[Document d'aide à la décision ENV-2021-006](#)

Le procès-verbal des réunions de la commission consultative de l'environnement des 5 mars, 18 juin et 5 novembre 2020, est déposé, à titre d'information.

---

**CE-2021-01-89****Adoption de la Politique de reconnaissance des organismes**[Document d'aide à la décision DVC-2021-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la Politique de reconnaissance des organismes et décréter son entrée en vigueur à la date de la résolution à être adoptée par le conseil de la Ville.

---

**CE-2021-01-90****Adoption du bilan du plan d'action 2019-2020 de la Ville à l'égard des personnes handicapées**[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le bilan du plan d'action 2019-2020 de la Ville à l'égard des personnes handicapées, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2021-001.

---

**CE-2021-01-91****Aide financière au Centre femmes l'ancrage et à la Société de réadaptation et d'intégration communautaire**[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2021-005](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière non récurrente de 1 200 \$ au Centre femmes l'ancrage et de 5 338 \$ à la Société de réadaptation et d'intégration communautaire, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité.*

---

**CE-2021-01-92****Renouvellement du mandat des représentantes et représentants de la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation**[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le mandat des personnes suivantes à titre de représentantes et représentants de la Ville au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation :

- Madame Amélie Landry, membre du conseil de la Ville;

- Madame Fleur Paradis, membre du conseil de la Ville;
  - Madame Martien Vien, à titre de représentante des citoyennes et citoyens.
- 

#### **CE-2021-01-93**

##### **Financement des dépenses relatives à la réalisation des plans d'action des programmes particuliers d'urbanisme du Vieux-Lévis, du Vieux-Saint-Romuald, du Village Saint-Nicolas et du Vieux-Charny** [Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-017](#)

Il est résolu :

- de financer de la dépense relative à la réalisation du plan d'action du programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis au montant maximal de 85 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-02 ;
  - de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du programme particulier d'urbanisme du Vieux-Saint-Romuald au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-02 ;
  - de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du programme particulier d'urbanisme du Village Saint-Nicolas au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-02 ;
  - de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'action du programme particulier d'urbanisme du Vieux-Charny au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-02.
- 

#### **CE-2021-01-94**

##### **Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville du 11 janvier 2021** [Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-034](#)

Il est résolu de déposer le rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 11 janvier 2021, est déposé, à titre d'information.

---

#### **CE-2021-01-95**

##### **Reddition de compte de la zone d'intervention spéciale et des contraventions détectées pour l'année 2020** [Document d'aide à la décision URBA-SPI-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la reddition de compte de la zone d'intervention spéciale et des contraventions détectées pour l'année 2020, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SPI-2021-001.

---

#### **CE-2021-01-96**

##### **Renonciation partielle au bénéfice d'une servitude de passage et de stationnement sur une partie des lots 6 141 148 et 5 559 973 du cadastre du Québec (5620, rue J.-B.-Michaud)**

[Document d'aide à la décision DEV-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la construction d'un bâtiment sur une partie du lot 6 141 148 du cadastre du Québec, soit sur la parcelle 1 du plan préparé monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 201 de ses minutes, daté du 17 avril 2017, conformément à la clause 2.1.3.3 de l'acte de servitude publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis le 6 octobre 2017, sous le numéro 23 417 332;
- de renoncer partiellement au bénéfice de la servitude de passage et de stationnement établie aux termes d'un acte publié au Registre foncier du Québec le 6 octobre 2017, sous le numéro 23 417 332, uniquement à l'égard des parcelles 1 et 3, identifiées au plan de monsieur Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13 201 de ces minutes, lesquelles parcelles correspondent à une partie des lots 5 559 973 et 6 141 148 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le propriétaire de ces parties de lots et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

**CE-2021-01-97**

**Bail à intervenir avec Véolia Es Canada services industriels inc. concernant la location d'une partie du lot 3 574 044 du cadastre du Québec à des fins d'entreposage (rue de Vulcain, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot**

[Document d'aide à la décision DEV-2021-005](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Véolia Es Canada services industriels inc. concernant l'utilisation d'une partie du lot 3 574 044 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 3 251,1 mètres carrés, à des fins d'entreposage, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-005, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique pour la durée du bail.

**CE-2021-01-98**

**Modification de la résolution CE-2021-00-17 « Contrat de prêt à usage à intervenir avec Club auto-neige Rive-Sud inc. pour le prêt d'une partie des lots 2 894 446, 2 849 447, 3 283 331 et 3 283 332 du cadastre du Québec pour le passage de motoneiges (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) »**

[Document d'aide à la décision DEV-2021-035](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-00-17 « Contrat de prêt à usage à intervenir avec Club auto-neige Rive-Sud inc. pour le prêt d'une partie des lots 2 894 446, 2 849 447, 3 283 331 et 3 283 332 du cadastre du Québec pour le passage de motoneiges (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) » par le remplacement, à l'alinéa, du numéro de document d'aide à la décision « DEV-2021-010-R-1 » par le numéro « DEV-2021-035 ».

**CE-2021-01-99****Attribution du contrat pour la réfection de la piste cyclable sous le viaduc du Canadien National (secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision APP-2021-018](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de la piste cyclable sous le viaduc du Canadien national (secteur Charny) (appel d'offres 2020-50-95), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 435 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2021-02-00****Financement de la dépense additionnelle relative au projet de réfection du stationnement situé au 555, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) et attribution de contrat**

[Document d'aide à la décision APP-2021-020](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative au projet de réfection du stationnement situé au 555, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) au montant maximal de 32 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-58.

Il est également résolu d'attribuer le contrat pour la réfection du stationnement situé au 555, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) (appel d'offres 2020-50-103), à Excavation Bergedac inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 295 999,91 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2021-02-01****Attribution du contrat pour la fourniture d'un camion six roues à cabine conventionnelle**

[Document d'aide à la décision APP-2021-022](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture d'un camion six roues à cabine conventionnelle MTC 15 875 kg (appel d'offres 2021-50-01), à Camions Globocam Québec et Lévis, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 114 762 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2021-02-02****Vente d'une partie du lot 3 021 220 du cadastre du Québec par propriété superficière (rue de la Grève-Gilmour, secteur Lévis) et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-007](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat du propriétaire du lot 3 021 342 du cadastre du Québec, d'une partie du lot 3 021 220 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-007, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

---

**CE-2021-02-03**

**Attribution du contrat pour la fourniture, la fabrication et l'installation d'éléments signalétiques piétonniers dans le secteur du Vieux-Lévis**

[Document d'aide à la décision APP-2021-001](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture, la fabrication et l'installation d'éléments signalétiques piétonniers dans le secteur du Vieux-Lévis (appel d'offres 2020-50-109), à Services d'enseignes Lumicom inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 128 780 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

---

Le président du comité exécutif reprend son siège.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

---

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

---

**Suspension de la séance**

À 12 h 04, la séance est suspendue jusqu'à 12 h 20.

---

**Reprise de la séance ordinaire du 23 février 2021**

La séance ordinaire du 23 février 2021 est reprise à 12 h 20, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Matthieu Boivin, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

---

**CE-2021-02-04**

**Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis**

[Document d'aide à la décision DG-2021-003-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le texte proposé pour le Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis et que ces modifications entrent en vigueur rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

---

**CE-2021-02-05**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 13 h 18.

---

Gilles Lehouillier, président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---